

CONTRAT DE RESERVATION
EMPLACEMENT NU

Nom : Prénom : Adresse :
..... Code postal Ville Pays :
Téléphone : Courriel :@.....

Souhaitez-vous recevoir la newsletter pour prendre connaissance de nos offres et actualités (env.3 fois/an) ? Oui non

JE DÉSIRE RÉSERVER UN EMBLACEMENT NU

Du / / à partir de 12h au / / Jusqu'à 12h (réservation minimum 7 nuits juillet et aout)

pour Petite tente Tente familiale Caravane simple essieu (longueurm) Camping-car (longueurm)

Nbre de véhicules : Immatriculation : Animal (2 max avec supplément) : chien chat race

Nbre de personnes : (6 pers.max.par emplacement)

LISTE DES PARTICIPANTS AU SEJOUR (à remplir obligatoirement)

Nom	Prénom	Date de naissance	lien de parenté

SUPPLEMENTS / OPTIONS	TARIF	REGLEMENT
Assurance annulation	3% du montant du séjour hors taxes de séjour et options	à la réservation
Frais de dossier	10 € pour séjour juillet/août seulement	à la réservation
Taxe de séjour	0.65 € /personne + 18 ans/ nuit	sur facture à l'arrivée
Véhicule supplémentaire	1,60 € / nuit basse saison 2,20 € / nuit du 10/07 au 01/09	sur facture à l'arrivée
Location réfrigérateur	20 € / semaine sur réservation <input type="checkbox"/>	sur facture à l'arrivée

JE CERTIFIE

Avoir pris connaissance des conditions générales de location et du règlement intérieur annexés au présent contrat et les accepter en totalité. J'ai bien noté que le solde de la location d'emplacement devra être réglé à l'arrivée sur présentation de la facture.

Je joins à ce contrat, pour réservation ferme :

- Un acompte à valoir sur mon séjour 90 €
- Les frais de dossier (séjour en juillet et août seulement) 10 €
- L'assurance annulation (facultative) au taux de 3 % soit € x 3 % = €

Mode de règlement

soit un total de €

- Chèque (à l'ordre du Camping le Clos du Bourg)
- Chèques Vacances papier chèques vacances connect
- Virement bancaire (IBAN : FR76 1551 9390 4400 0201 8940 170 BIC : CMCIFR2A)
- Carte bancaire (nous contacter par téléphone pour les coordonnées bancaires du compte à prélever)

LU ET APPROUVE, le

ACCUSÉ DE RÉCEPTION PAR LE CAMPING

SIGNATURE DU LOCATAIRE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING LE CLOS DU BOURG

12 Rue du Perrier 85690 NOTRE DAME DE MONTS
SARL au capital de 1 056 110 € | SIRET : 481 470 136
000 13 | TVA intracommunautaire FR07481470136 | APE
5530Z RCS La Roche-sur-Yon | classement Atout
France du 02/05/2017 en catégorie 3 étoiles loisirs pour
181 emplacements

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingclosdubourg.com ou en direct. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

ARTICLE 2 – CONDITION GENERALES DE RESERVATION

2.1 PRIX

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise au taux applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entrainera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Its comprennent :

- la location de l'emplacement ou de l'hébergement (pour le nombre de personnes indiqué)
- la fourniture en gaz et électricité pour les hébergements
- l'accès à l'espace aquatique (réservé exclusivement à la clientèle du camping), à l'aire de jeux, au terrain multisports, à la salle de jeux, aux sanitaires communs, aux activités du club enfants pour les 4-12 ans en haute saison.

Its ne comprennent pas :

- les frais de réservation,
- l'assurance annulation et interruption facultative
- la taxe de séjour : taxe locale obligatoire perçue avec le solde, au tarif en vigueur.
- les suppléments tels que : location de linge, wifi, accès au sauna, jetons lave-linge et sèche-linge, animaux (en emplacement nu, interdits en hébergement)
- certaines activités payantes proposées par des prestataires extérieurs
- les cautions pour les locations ni le nettoyage de la location en fin de séjour

Les règlements peuvent se faire par chèque, chèques vacances papier ou chèques vacances-connect, carte bancaire ou virement bancaire.

2.2 RESERVATION

Toute option prise par téléphone ou mail devra impérativement être confirmée dans la semaine qui suit, par une réservation en ligne ou le retour du contrat de réservation signé avec acompte.

La location ne devient effective qu'avec notre accord et dès lors que nous accusons réception de votre acompte par mail ou par retour d'une photocopie du contrat validé par notre signature.

Toute location d'emplacement ou d'hébergement est nominative et ne peut être cédée à un tiers.

Le contrat de réservation ne peut être établi que par une personne majeure et présente lors du séjour.

2.3 MODIFICATION/ ANNULATION

Toute demande de modification au contrat devra être faite au préalable par écrit (courrier, mail) et ne sera possible qu'après l'accord écrit du camping. En cas de déclaration inexacte du preneur, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé, elle prend effet le jour de l'envoi du courrier, le cachet de la poste faisant foi.

En hébergement locatif, si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle : la totalité de l'acompte est conservée par le camping
- moins de 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle : le séjour sera dû dans son intégralité par le client.

En emplacement nu, si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle : un forfait de 50 € est retenu par le camping pour frais
 - moins de 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle : la totalité de l'acompte est conservée par le camping.
- Pour tout retard non signalé, la location ou l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée

mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et les sommes versées resteront acquises à la direction du camping. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de départ anticipé

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation qui vous permettra, aux conditions prévues au contrat, d'être remboursé si vous deviez annuler ou interrompre votre séjour. Cette assurance (facultative) doit impérativement être souscrite et réglée lors de votre réservation

(Conditions consultables et téléchargeables sur notre site internet : www.campingclosdubourg.com)

2.4 RETRACTATION

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

ARTICLE 3 –RESERVATION D'UN HEBERGEMENT LOCATIF

3.1 ACOMPTE :

- Plus de 30 jours avant l'arrivée : versement d'un acompte de 25 % du montant total de la location + 10 € de frais de dossier (seulement sur séjours en juillet et aout).

- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée), règlement du montant total de la location + 10 € de frais de dossier (seulement sur séjours en juillet et aout).

3.2 PAIEMENT DU SOLDE

Le solde de la location doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle (hors taxe de séjour et options)

3.3 CAUTION DE GARANTIE

200 € de caution matérielle + 60 € de caution ménage payables à l'arrivée obligatoirement par chèque en dépôt ou empreinte bancaire. Restitution dans la semaine suivant le départ. La caution sera conservée, partiellement ou en totalité, si la location n'est pas libérée en parfait état de propreté ou si des dégradations sont constatées.

3.4 OCCUPATION :

Aucune modification du nombre de personnes prévues au contrat ne sera acceptée à l'arrivée ni au cours du séjour (sauf accord préalable écrit du camping cf point 2.3) . Il est strictement interdit d'installer une toile de tente sur un emplacement de mobil home ou chalet

3.5 ARRIVEE/DEPART :

- Haute saison : du 12.06 au 18.09 location à la semaine du samedi au samedi. Arrivée de 16 H à 20 H, Départ de 8 H à 10 H au plus tard.

-Basse saison : les jours d'arrivée et de départ sont libres. Arrivée de 11 H à 19 H, Départ de 9 H à 15 H au plus tard.

3.6 ANIMAUX

Les animaux ne sont pas acceptés dans nos hébergements

ARTICLE 4 –RESERVATION D'UN EMPLACEMENT NU

4.1 ACOMPTE :

Versement d'un acompte de 90 € par séjour et par emplacement + 10 € de frais de dossier (seulement sur séjours en juillet et aout).

4.2 PAIEMENT DU SOLDE

Le règlement du solde du séjour et des taxes de séjour se fait le jour de l'arrivée à l'accueil. Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Toute prolongation de séjour doit être formulée **24 heures au moins** avant la date de départ prévue.

4.3 OCCUPATION :

Un emplacement peut accueillir au maximum 6 personnes, une voiture et l'un des équipements suivants : camping-car, caravane simple essieu, tente. L'ajout d'une tente ou d'un véhicule supplémentaire est soumis à l'accord de la direction du camping et à tarification s'il y a lieu.

La nature du sol et topographie du terrain ne nous permet pas de recevoir les caravanes double-essieux.

4.4 ARRIVEE/DEPART :

- juillet /aout, durée de réservation minimum 7 nuits, Arrivée 12 H, Départ 12 H toute journée commencée est due.

- basse saison, durée de réservation minimum 3 nuits, Arrivée et départ entre 9 H et 19 H

4.5 ANIMAUX :

Les chiens sont acceptés en emplacement nu (sauf chiens de 1ère et 2ème catégorie) munis des certificats de tatouage et de vaccination en cours de validité. Ils devront être gardés en laisse et ne seront jamais laissés seuls au camping. Pour leurs besoins, ils devront être conduits au parc prévu à cet effet à l'intérieur du camping.

ARTICLE 5 – DISPOSITIONS DIVERSES

5.1 REGLEMENT INTERIEUR :

Toute réservation implique l'adhésion à notre règlement intérieur (déposé à la préfecture, affiché à notre réception et remis sur demande)

EXTRAIT :

Les mineurs ne sont acceptés qu'en la présence de l'un de leurs parents ou représentant légal. Les groupes de plus de 6 adultes ne sont pas admis à séjourner sur le terrain de camping. En cas de bruit ou nuisance, les responsables seront expulsés sans remboursement.

L'usage des barbecues à bois ou charbon de bois est interdit (prévoir barbecue à gaz ou électrique)

Par mesure d'hygiène, l'accès à la piscine est réservé aux personnes vêtues d'un slip ou boxer de bain. Short et caleçon sont strictement interdits.

Tout visiteur doit obligatoirement se présenter à l'accueil et régler le tarif visiteurs. Après avoir été autorisés par le camping, les visiteurs seront sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils ne sont pas autorisés à accéder à la piscine et devront laisser leur véhicule sur le parking.

5.2 DROIT A L'IMAGE :

Pour votre sécurité, l'établissement est placé sous vidéo surveillance.

En séjournant au Camping Le Clos du Bourg, vous autorisez expressément, et sans contrepartie, l'établissement, à utiliser, sur tout support de communication, les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins en communication de l'établissement. Dans le cas où vous ne seriez pas d'accord, vous pouvez nous le notifier par écrit lors de votre réservation.

5.3 RESPONSABILITE :

La responsabilité du camping ne pourra en aucun cas être engagée en cas de perte, vol ou dommage de toute nature, pendant un séjour. Le locataire est responsable de tous les dommages qui pourraient survenir de son fait et doit être assuré en responsabilité civile et pour les risques locatifs (vol, incendie, dégâts des eaux)

5.4 DROIT APPLICABLE :

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance des Sables d'Olonne ou du tribunal de commerce de La Roche sur Yon.

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans le délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicy's, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS – 01.49.70.15.93 – contact@medicys.fr.